

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'hôtel de ville de Schöneberg, sur les relations franco- berlinoises et l'histoire de Berlin, jeudi 10 octobre 1985.

Monsieur le maire-gouverneur,

- Monsieur le chancelier,

- Mesdames et messieurs,

- Ce n'est pas seulement une signature que je viens d'inscrire dans le livre d'or de la ville de Berlin. C'est aussi un signe, un témoignage d'attachement, celui que notre pays, la France, porte à Berlin, porte à l'Allemagne. La marque de notre volonté d'y respecter nos engagements.

- Vous venez de rappeler la venue des Français chassés par la France, il y a trois cents ans, pour cause de foi et de conviction. Notre histoire n'est pas économe d'actes d'intolérance. Et c'est précisément demain, qu'à Paris, je célébrerai, si je puis ainsi m'exprimer, le troisième centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, c'est-à-dire de l'Edit du Roi Henri IV qui avait tenté de réconcilier les Français autour de leur foi.

- Et c'est vrai que ceux de nos concitoyens qui sont devenus les vôtres, ont apporté avec eux l'attachement profond, irréductible, à l'idéal de liberté.

Vous avez également rappelé qu'en 1987, vous célébrerez ici-même le 750ème anniversaire de la ville. J'évoquerai, pour la même année, la célébration, toujours donc en 1987, du premier millénaire qui peut aussi exactement que possible situer le premier acte de l'unité française.

- Mesdames et messieurs, a priori, rien ne semblait prédestiner la modeste bourgade, fondée en 1237, à devenir la métropole européenne d'aujourd'hui. Et pourtant, quelle histoire ! Et nos deux pays ont été ainsi mêlés, se sont croisés, aimés, combattus, à travers les temps jusqu'au dernier drame que nous avons vécu.

- Dévastée par cette dernière guerre, marquée plus que toute autre ville par cette tragédie qu'est la division de l'Allemagne et celle de l'Europe, meurtrie par ce mur qui la partage, Berlin, c'est vrai, a fait son plein de souffrances. Il est bien temps qu'elle fasse son plein d'espérances.

- Votre ville s'est relevée grâce à la foi, au patriotisme, au courage de ses habitants. Et la voilà maintenant dotée, depuis plusieurs décennies, d'institutions démocratiques exemplaires, et voici que vous participez pleinement au développement de notre continent.

- Défavorisée par une situation géographique et politique, devenue comme on le sait bien difficile, votre ville a choisi d'attirer des industries porteuses d'avenir. Vous avez choisi l'avenir, les technologies nouvelles. Le centre d'innovation, en plein secteur français, et qui a commencé - comme l'a souligné le Chancelier Kohl - à porter ses -fruits, en témoigne.

- De cette confiance, je pourrais multiplier les exemples. J'en choisis un : le témoignage que fournissent les grands projets d'urbanisme et d'architecture, qui mûrissent dans le -cadre de l'International Bau Ausstellung. S'éloignant de la monumentalité parfois oppressive, redessinant la perspective du centre de Berlin, voilà une architecture qui cherche à réconcilier l'habitant avec sa cité, qui trace les jalons d'un nouvel art de vivre en ville. C'est une bonne façon de montrer l'exemple.

- Il faut le reconnaître : ce renouveau n'aurait pas été possible - ou du moins autant qu'il eût fallu - sans l'aide que la République fédérale a apportée et continue d'apporter à votre ville, et sans la stabilité garantie par la présence des alliés.

----- garanti par la présence des armes.

- Je suis venu vous assurer, au nom de la République Française, et une fois de plus, comme l'ont fait avant moi mes prédécesseurs, la volonté de la France de protéger la paix et la liberté des Berlinoises. Notre pays le montre par les forces militaires qu'il entretient ici, composées pour une large part de jeunes appelés, venus de toutes les régions de France et qui accomplissent, à Berlin, leur service national.

- Je suis venu vous redire que la France restera vigilante à vos côtés et continuera de garantir la liberté d'accès sur toutes les voies qui mènent à Berlin. Que la France respectera les obligations qui lui incombent en raison du statut particulier de la ville. Notre attachement à ce statut ne résulte pas d'un juridisme désuet, d'un souci de formalisme. Mais il tient à notre croyance dans le pouvoir du droit, dans la force de la justice. Ce droit, les conditions de ma venue ici, ne l'ont pas modifié. Mais, j'ai tenu par là à marquer mon souci de considération pour Berlin, pour l'Allemagne, pour le Chancelier allemand, pour le maire-gouverneur de Berlin, pour la population de cette ville. Les droits de la France, puissance protectrice, n'ont rien à perdre à reconnaître cette ville dans sa réalité historique et l'autre réalité, qui est celle de l'Allemagne.\

Mais je vous le répète, la situation, à Berlin, s'inscrit dans le droit, ce qui veut dire que le statut particulier de la ville doit être respecté et qu'il ne doit pas constituer une entrave à l'exercice des libertés, un frein au développement des liens avec la République fédérale, tel que cela avait été prévu dans des accords antérieurs, ni enfin un obstacle au progrès des relations avec l'environnement de la ville.

- Après avoir été si longtemps, trop longtemps, au centre des crises où se sont affrontés l'est et l'ouest, Berlin a vocation à devenir un lieu d'échanges privilégié où devraient être surmontées barrières et divisions. Je comprends votre impatience à l'égard des restrictions que votre situation particulière impose à l'exercice de certains droits. Et la France est déterminée, en accord avec ses alliés, à rechercher les solutions qui répondront à vos aspirations légitimes.

- Je veux que mes paroles soient exactement mesurées. Nous devons agir avec la prudence nécessaire. Le statut des Berlinoises représente un équilibre encore fragile, patiemment édifié, et qu'il serait irresponsable de remettre en cause, car les droits que détiennent les Alliés ou bien chacun des Alliés, vous le savez, ne peuvent être modifiés que par une décision unanime des quatre puissances.

- Les Grecs pensaient - je cite - qu'"il fallait défendre les lois de la cité plus fort que les murailles". Je suis, quant à moi, convaincu que c'est en défendant les lois que se renverseront les murs. Ici, à Berlin, l'histoire continue et continuera longtemps de s'écrire. Ce n'est pas par hasard si se sont déroulés dans ces lieux quelques-uns des actes les plus fameux de la civilisation européenne. Et j'observe que ces grands moments de civilisation vécus à Berlin, initiés à Berlin, l'ont été chaque fois que Berlin incarnait toutes les formes de la culture qui sont les nôtres.

- Une visite à Frédéric II suffit à le démontrer.

- Mesdames et messieurs, monsieur le maire-gouverneur, monsieur le Chancelier, j'ai voulu en ce jour répondre à ma propre promesse. Mais, bien au-delà, j'ai voulu marquer l'amitié profonde qui rassemble nos peuples. Enfin, j'ai voulu que vous sachiez, mais vous le saviez déjà, que la France est ferme sur ses engagements : elle cherche la paix, la réconciliation entre les peuples, elle cherche aussi à respecter l'histoire de chaque peuple. Depuis maintenant 40 ans, nous nous sommes retrouvés, mesdames et messieurs, et ma mission, votre mission, elle est, à mesure que le temps viendra, de consolider, de renforcer de telle sorte qu'à jamais la France et l'Allemagne soient unies.\